

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le troisième jour d'avril deux-mille-dix-sept, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.
Mme la conseillère, Diane Rancourt.
Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 17-041

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 17-042

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 17-043

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 77 208,78\$ plus 14 544,48\$ en salaires pour la période 3.

ADOPTÉE

Rés. 17-044

SUBVENTION À LA FADOQ POUR AMÉNAGEMENT DU TERRAIN DE PÉTANQUE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Municipalité de Courcelles s'engage à investir un montant de 1 000\$ incluant main d'œuvre et matériaux dans le projet d'aménagement au terrain de pétanque présenté par la FADOQ de Courcelles.

ADOPTÉE

Rés. 17-045

SUBVENTION AU COMITÉ LOISIRS/SKI DE FOND

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QU'une somme de 650\$ soit accordée au Club de ski de fond via le comité de Loisirs pour la réparation du module électronique de la motoneige.

ADOPTÉE

Rés. 17-046

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DG : CONGRÈS ANNUEL ADMQ

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la directrice-générale soit autorisée à assister au congrès annuel de l'ADMQ du 14 au 16 juin à Québec, l'inscription est de 519\$ + taxes à cela s'ajoute l'hébergement, les repas ou autres liés à l'évènement.

ADOPTÉE

Rés. 17-047

PLAN DE MISE EN ŒUVRE ANNÉE 4 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES INCENDIE

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du rapport préparé par le directeur incendie de la municipalité, du plan de mise en œuvre pour l'année 4 du schéma de couverture de risques incendie.

Il est proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Gino Giroux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le conseil de la Municipalité de Courcelles accepte le rapport de mise en œuvre année 4 du schéma de couverture de risques et qu'il soit transmis à la MRC.

ADOPTÉE

Rés. 17-048

APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE le conseil municipal approuve les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2016 et qu'une copie soit envoyée au Ministre des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire.

ADOPTÉE

Résultats de l'ouverture des soumissions pour fourniture et épandage d'abat-poussière AP35 :

Les Entreprises Bourget inc. .29871

Rés. 17-049

ACCEPTATION DE SOUMISSION : AP35

ATTENDU QUE nous avons une soumission conforme pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière AP35 pour la saison 2017;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la soumission présentée par les Entreprises Bourget au coût de 0.29871 du litre soit retenue.

ADOPTÉE

Rés. 17-050

MODIFICATION DE LA DEMANDE D'EXCLUSION DU LOT 4 023 394

ATTENDU QUE la Municipalité de Courcelles désire procéder à l'exclusion d'une partie du lot 4 023 394;

ATTENDU QUE cette exclusion permettra de mettre en place un développement récréotouristique et d'hébergement;

ATTENDU QUE le développement prévu est important pour la municipalité car il permettra de diversifier l'offre récréotouristique

ATTENDU QUE le lot est actuellement utilisé à des fins résidentielles et boisées;

ATTENDU QUE le lot visé est en partie contigu au périmètre urbain;

ATTENDU QUE le lot visé est situé le long de la rivière aux Bluets;

ATTENDU QUE la MRC du Granit s'est prononcé en faveur de la demande en raison de son faible impact sur les activités agricoles et en raison de son potentiel de villégiature;

ATTENDU QU'une audience auprès de la CPTAQ a eu lieu le 1^{er} novembre 2016;

ATTENDU QUE durant cette audience la superficie de la demande a été modifiée;

ATTENDU QUE la CPTAQ a mis à jour les limites de la zone verte;

ATTENDU QUE la demande doit être ajustée à ces limites;

ATTENDU QUE la nouvelle superficie est de 2.39 hectares;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE la municipalité de Courcelles modifie la demande d'exclusion d'une partie du lot 4 023 394 en diminuant la superficie à 2.39 hectares.

ADOPTÉE

Rés. 17-051

DON MINI-RELAIS POUR LA VIE À L'ÉCOLE

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Claude Goulet

QUE la municipalité de Courcelles accorde un don de 100\$ pour le Mini-Relais pour la vie qui se tiendra à l'école Haute-Beauce à La Guadeloupe le 19 mai et auquel les élèves de l'école de Courcelles participent.

ADOPTÉE

Rés. 17-052

ABANDON DE LOCATION DE TERRE – LOT 4 910 418

ATTENDU QUE la Municipalité désire utiliser à ses propres fins le lot 4 910 418;

Il est proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Francis Bélanger

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ

QUE à compter du 1^{er} janvier 2018 la Municipalité mette fin à l'entente de location avec M. Mario Roy, agriculteur, pour sa terre no de lot 4 910 418.

ADOPTÉE

Rés. 17-053

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ENLÈVEMENT DE LA NEIGE & PARC

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Hugues Arguin

QUE soient autorisées une dépense de 7 000\$ de concassé pour réparation de rangs, de 4 000\$ pour carburant, de 1 800\$ pour réparation de la transmission du camion Ford, de 1 500\$ pour entretien de l'équipement, de 1 200\$ pour réparation de la rétro-caveuse (ride control) et de 1 000\$ pour techno-pieux pour installation de tables de lecture au Parc de l'Ancienne Gare.

ADOPTÉE

Rés. 17-054

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ACHAT DE 10 TABLE À L'ARÉNA

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Diane Rancourt

QU'une dépense de 1 200\$ soit autorisée pour l'achat de 10 tables 96'' à l'aréna.

ADOPTÉE

Rés. 17-055

DEMANDE DE PANNEAU INDICATEUR DE VITESSE

ATTENDU QUE nous avons constaté que la limite de vitesse à l'intersection de la route 108 et du 8^{ième} rang Sud (Rue Principale) est parfois ignorée;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE demande soit faite au Ministère des Transport d'installer un panneau indicateur de vitesse sur la route 108 dans la section 70km/heure afin de sensibiliser les usagers au respect de la limite permise.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____, maire

_____, dir.gén.